

5 minutes chrono

13 | SEPTEMBRE 2016

LA LETTRE D'INFORMATION MÉDIA DU GROUPE BPCE



INNOVATION

Retour sur une période estivale entièrement dédiée au digital

C'est dans quelques jours que le Groupe BPCE accueillera Yves Tyrode, son *Chief digital officer* (ou CDO) en tant que membre du comité de direction générale. Annoncée fin juin, l'arrivée prochaine du directeur général en charge du digital à la SNCF n'est pas passée inaperçue et marque clairement l'intérêt que porte la banque à l'accélération de sa transformation digitale. Et l'été a continué d'amener avec lui son lot d'innovations. Ainsi, le Groupe BPCE est le premier groupe bancaire d'Europe continentale à avoir annoncé le 19 juillet dernier la disponibilité d'Apple Pay pour les clients de Banque Populaire et de Caisse d'Épargne, qui peuvent désormais régler leurs achats d'un geste

« L'arrivée d'Yves Tyrode marque l'intérêt que porte la banque à sa transformation digitale »

simple et sécurisé partout où les paiements sans contact sont acceptés. Comme une bonne nouvelle n'arrive jamais seule, le Groupe BPCE a signé, fin juillet, un accord portant sur l'acquisition de l'allemand Fidor Bank, reconnue pour son expérience client et son infrastructure innovantes. Et l'aventure se poursuit. Cette semaine, seront décernés les Trophées de l'Innovation interne qui récompensent les innovations mises en œuvre par les collaborateurs à l'intérieur du Groupe BPCE mais aussi leurs idées d'innovation. Une preuve, s'il en fallait, qui démontre que les collaborateurs sont les premiers acteurs de la transformation d'une entreprise. Vivement l'automne !»

LE TWEET

« Parce qu'on ne s'en lasse pas ! Félicitations aux #FemmesDeDéfis et aux #Experts pour ces deux belles médailles »

#Rio 2016
@VotreCoach

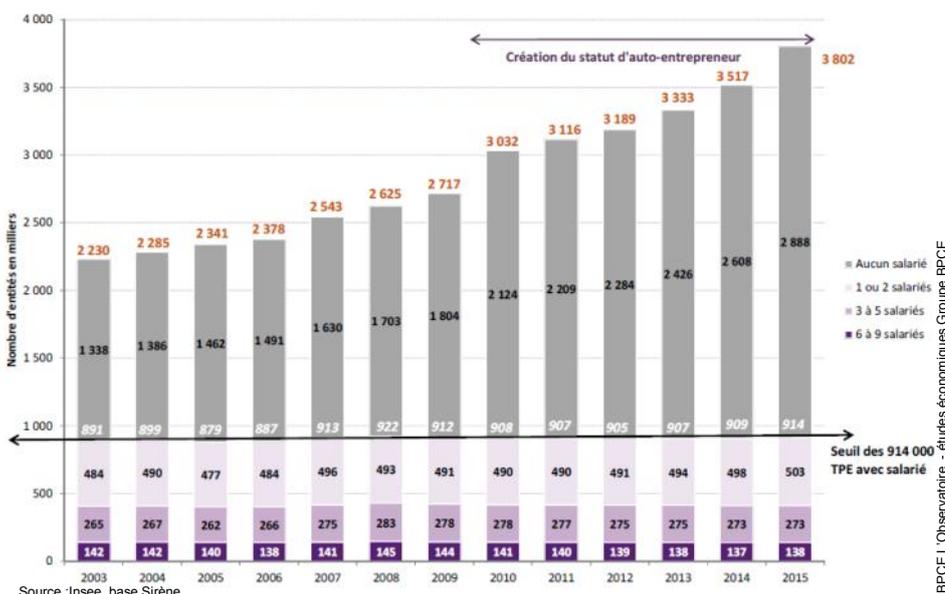
LE SAVIEZ-VOUS ?

La Fédération Bancaire Française (FBF) vient de publier un guide à destination des particuliers sur les démarches à effectuer en cas de décès d'un proche. Un évènement qui plonge souvent l'environnement du défunt dans un grand désarroi. Certaines démarches doivent cependant être accomplies rapidement. Ce mini-guide est destiné à informer sur les démarches à engager concernant l'argent du défunt : compte, crédit, épargne, etc. A télécharger sur www.fbf.fr

DÉCRYPTAGE

La vive dynamique entrepreneuriale constatée en France recouvre des évolutions très contrastées (ci-contre) : une croissance forte des entreprises unipersonnelles (sans salarié) et à l'inverse, une faible progression ou un recul, selon leur taille, de celles employant des salariés. Entre 2011 et 2015, le nombre d'entités sans salarié s'est accru de 31 %, alors que celui des TPE de 1 ou 2 salariés n'a augmenté que de 2,8 % et que celui des TPE de 3 à 5 salariés et de 6 à 9 salariés ont accusé des reculs de 1,4 % et de 1,5 %. Le dynamisme des entreprises unipersonnelles n'a donc guère alimenté le parc des professionnels avec salariés. Cette montée des entités sans salarié s'est, certes, nettement accentuée depuis la création du statut d'auto-entrepreneur en 2009 mais elle préexistait auparavant : leur part dans le parc total des entreprises de moins de 10 salariés était déjà passée de 60 % à 66 % entre début 2003 et début 2009 ; aujourd'hui leur proportion atteint 76 %.

GRAPHIQUE : ÉVOLUTION EN TROMPE L'ŒIL DES TPE



EN APARTÉ

« Comme tous les européens, les français ne croient guère ni à l'Europe ni à notre classe politique. Ce qui s'est passé au Royaume Uni [le Brexit] se produirait vraisemblablement en France si nous organisions un référendum sur l'Europe »

Daniel Karyotis, directeur général de la Banque Populaire du Massif Central

sur son blog :

<https://www.daniel-karyotis.fr>

IMMOBILIER

Et s'il était temps de regarder le viager comme une réponse à l'allongement de la durée de la vie?



Si le recours au viager fait face à de nombreux freins, psychologiques en premier lieu, il peut constituer une réponse à la problématique de l'allongement de la durée de la vie tout en satisfaisant une volonté forte des seniors : rester le plus longtemps possible dans leur logement. Pour rappel, près d'un dixième de la population totale française (soit 6 millions de personnes) a aujourd'hui plus de 75 ans d'après l'Insee.

Et cette proportion ne va faire qu'augmenter dans les prochaines années. Alors que l'avenir du système des retraites français paraît incertain, le viager constitue un moyen de rendre liquide son patrimoine

dans un pays où la propriété du logement est très élevée. Le viager permet de faire face à la diminution inéluctable des revenus des ménages au moment du passage à la retraite : le propriétaire cède son bien contre une rente à vie - accompagnée,

« Faire face à la diminution des revenus des ménages au moment de la retraite »

dans la plupart des cas, d'une somme d'argent appelée bouquet. Côté investisseur, « le viager peut également constituer une alternative de placement, ce, d'autant que la banque

peut soutenir le projet en octroyant, sous certaines conditions, un crédit pour financer le bouquet », explique Romy Lecoq-Champeau, directeur adjoint du marché des particuliers Caisse d'Épargne*

EXPATRIATION

New York suscite la curiosité des français selon le site Banque Populaire sur le coût de l'expatriation



Les parisiens, mais pas seulement, les habitants de Tours et de Lyon également, sont ceux qui montrent le plus d'intérêt à comparer leur ville avec celles du monde entier. Et c'est New York qui remporte la palme de la ville la plus comparée - suivie de Londres et Montréal. C'est le constat observé par Banque Populaire grâce à son comparateur « le coût de l'+xpat », lancé en juin dernier, permettant de comparer le coût de la vie entre la France et l'étranger dans plus de 2 000 villes. Nous apprenons ainsi que la vie est 33 % plus chère à Londres qu'à Paris et qu'un loyer pour une chambre est

114 % plus cher à Tokyo qu'à Bordeaux ! Le coût de la vie en général, puis le logement et l'alimentation en particulier, sont les thématiques qui ont retenu l'attention des internautes. Après deux mois d'existence, le comparateur a enregistré près de 200 000 visiteurs. Ainsi, Banque Populaire accompagne les jeunes et les étudiants dans la gestion et la prévision de leur budget. Le site,

« Banque Populaire accompagne jeunes et étudiants dans la gestion et la prévision de leur budget »

alimenté par des données collaboratives, intègre également une rubrique participative sur les produits français à l'étranger permettant aux expatriés de partager bons plans et adresses dans 15 villes du monde*

UNE QUESTION À...



Michael Ymélé-Léki, Responsable Filière SI Innovation et Digital Groupe BPCE

Ancien créateur de start-up, vous avez intégré le Groupe BPCE il y a quatre ans. Pourquoi avoir décidé de rejoindre un grand groupe ?

J'ai créé en effet ma propre start-up en 2008 avec pour projet innovant : « story it ». Comme Snapchat aujourd'hui, c'était une app d'échange de photos enrichies d'effets spéciaux. Mais ce type de modèle économique n'a pas séduit les investisseurs de ce côté de l'Atlantique... Pensant que mon profil pourrait aider à la transformation des grands groupes, je me suis alors tourné vers l'un d'eux pour faire le lien entre ces deux mondes : les start-ups innovent sur des marchés détenus par les grandes entreprises, celles-ci devant s'adapter aux nouvelles exigences du digital... Pour collaborer, il est indispensable d'être sur le terrain, au plus proche des start-up, afin d'identifier les synergies possibles. Ainsi, je participe à des Meet-up où je rencontre les jeunes entreprises qui pourront répondre aux besoins de notre groupe. J'organise aussi des événements, les « ateliers start-up », qui permettent à une start-up de présenter son expertise à nos collaborateurs. Nous avons aussi créé une équipe de développement mobile qui travaille comme une start-up sur nos applications internes*

BAROMÈTRE : LE SENTIMENT D'ÊTRE SOUTENUES

Qui sont les femmes entrepreneurs?

La Caisse d'Épargne met en perspective les données issues de ses baromètres « femmes entrepreneurs » 2012, 2013 et 2014* pour révéler leurs profils et leurs comportements par rapport aux hommes.

Avez-vous été aidé par votre conjoint à la création de votre entreprise ?



Mesdames, qui peut accompagner votre entreprise ?



Êtes-vous accompagnée par votre banque, écoutée et comprise par votre conseiller ?



L'accès au financement est-il aussi facile que pour les hommes ?



* Les baromètres Caisse d'Épargne 2012 : 925 chefs d'entreprises/CSA, 2013 : 670 chefs d'entreprises/BVA, 2014 : 723 chefs d'entreprises / BVA

L'IMAGE DU MOIS

Six médaillés olympiques soutenus par **Banque Populaire** et **Caisse d'Epargne** sont venus partager leur victoire avec les collaborateurs du Groupe BPCE le 24 août dernier.

Six médailles ont été remportées à Rio par le Team Caisse d'Epargne (natation, handball), et quatre par la Voile avec le soutien de Banque Populaire.



De gauche à droite : Laura Glauser (handball féminin - soutenue par la Caisse d'Epargne Lorraine Champagne-Ardenne), Thierry OMeyer (handball masculin - soutenu par la Caisse d'Epargne Alsace), Pierre Le Coq (Planche à voile - soutenu par la BP de l'Ouest), Charline Picon (planche à voile - soutenu par la BP Aquitaine Centre Atlantique), Camille Lecointre et Hélène Defrance (470 (dériveur) femme - soutenues par la BP Provençale et Corse.)

RENDEZ-VOUS



6 SEPTEMBRE :

L'Inspection générale du Groupe BPCE lance sa deuxième campagne 2016 de recrutement par concours



7 SEPTEMBRE :

Point presse de présentation et signature du partenariat entre Banque Populaire et la FNCUMA.



8 SEPTEMBRE :

Conférence de presse : « Don sans contact pour la préservation du

LU DANS LA PRESSE

Option Finance, 29 août 2016

Pour aider les TPE et les PME à se comparer par rapport à leurs concurrents, la Caisse d'Epargne a lancé la plateforme DiagEntrepreneur : « Ils peuvent obtenir les principaux ratios et informations financières (chiffre d'affaires, résultat net, délais de paiement moyen, niveau d'endettement, besoin en fonds de roulement, etc.) de sociétés situées dans un rayon de 1 à 40 km de leurs locaux, simplement en indiquant leur nom ou leur numéro Siret », explique **Vincent Marec**, directeur adjoint du marché des entreprises Caisse d'Epargne

Les Echos, 3 août 2016

Les statistiques de la Banque de France sur l'épargne, publiées début août, montrent une évolution dans les arbitrages des ménages. « Depuis le début de l'année, hors effet saisonnier, nous notons une nette inflexion à la baisse sur les dépôts à vue, même si le cumul annuel est encore très élevé », souligne **Alain Tourdjman**, directeur études, veille et prospective du Groupe BPCE.

Les Echos, 28 juillet 2016

François Pérol, président du directoire, Groupe BPCE : « Nous devons accélérer

notre transformation digitale pour continuer à gagner de nouveaux clients dans un marché qui voit en outre arriver de nouveaux acteurs. Le numérique sera le nouveau standard de l'industrie bancaire et notre stratégie doit s'y conformer : il sera un canal de vente demain comme il est un canal de relation aujourd'hui. Nous devons offrir une expérience 100 % en ligne à nos clients, car c'est ce qu'ils souhaitent, tout en voulant pouvoir continuer à rencontrer leurs conseillers en agence. C'est dans cette perspective que nous venons de signer l'acquisition de Fidor, une banque 100 % mobile et une plate-forme technologique très innovante. Et c'est aussi dans cette perspective qu'Yves Tyrode, notre nouveau chief digital officer, rejoindra l'équipe de direction du groupe en septembre »

B@nque, juillet-septembre 2016

« Notre stratégie de communication est de mettre l'accent sur l'ADN Banque Populaire, c'est-à-dire sa capacité à créer des relations d'accompagnement sur le long terme. C'est là la vraie valeur ajoutée de Banque Populaire » explique **Chantal Petrachi**, directrice de la communication Banque Populaire.

La présente e-newsletter et ses contenus sont fournis uniquement à des fins d'information sur l'activité du Groupe BPCE à la presse. Les analyses et opinions mentionnées dans ce document représentent la vision de(s) auteur(s) mentionné(s), à la date mentionnée et peuvent être soumis à changements. Les informations diffusées ne sauraient en aucun cas être interprétées comme un démarchage, un conseil, une offre de services et/ou de produits du Groupe BPCE. BPCE décline en conséquence toute responsabilité : en cas d'imprécision, inexactitude, erreur ou omission portant sur des informations disponibles sur la e-newsletter ; pour tous dommages, directs et/ou indirects, quelles qu'en soient les causes, origines, nature ou conséquences, provoqués à raison de l'accès de quiconque à la e-newsletter, de l'utilisation qui pourrait en être faite par des tiers et/ou de décisions prises sur la base d'une information contenue sur la e-newsletter.

Émetteur : BPCE, 50 avenue Pierre Mendès France, 75013 Paris
Directeur de la rédaction : Sabine Baudin-Delmotte, directrice des relations presse et de la e-réputation du Groupe BPCE
Rédacteurs : Anne-Laure Declaye, Marion Quint - Maquette : Gaëlle Yollant